l'APEC. Le défi consistera à maintenir un équilibre dans les trois piliers de la coopération de l'APEC afin d'assurer une croissance et un développement économiques soutenus. La coopération économique et technique revêt un caractère encore plus urgent au lendemain de la crise financière.

Principales réalisations en 1998

- 15. À l'APEC, nous mettons toujours l'accent dans notre démarche sur les efforts collectifs et individuels axés sur les objectifs et sur les résultats eux-mêmes. Tandis que nous entamons la troisième année de mise en œuvre depuis Subic et Vancouver, nous prenons note des réalisations importantes enregistrées dans la coopération sollicitée au sein de l'APEC pour atteindre nos objectifs en matière de libéralisation et de facilitation du commerce et de l'investissement, ainsi que des progrès accomplis dans les efforts visant à renforcer la capacité pour ce qui est de la coopération économique et technique.
- 16. Nous avons réfléchi aux progrès et aux résultats enregistrés tout au long de l'année qui nous ont été rapportés par nos ministres, et nous nous déclarons satisfaits d'avoir accompli les tâches que nous nous étions fixées lors de notre dernière rencontre, à Vancouver. Nous nous félicitons des résultats des diverses réunions ministérielles sectorielles tenues durant l'année et des forums directs de l'APEC organisés pour donner suite aux recommandations.
- 17. Nous nous engageons à continuer d'améliorer et d'appliquer nos plans d'action individuels afin de réaliser l'objectif qu'est l'instauration du libre-échange et du libre investissement dans la région, conformément aux principes énoncés dans le Programme d'action d'Osaka.
- 18. Nous félicitons nos ministres de leurs efforts destinés à faciliter la circulation des marchandises, des ressources, des capitaux et de la technologie entre nos économies. Nous améliorerons le processus de facilitation afin de promouvoir l'efficacité et la réduction des coûts en renforçant les capacités des membres, y compris en adoptant des politiques qui permettront de tirer parti du potentiel des nouvelles technologies.
- 19. Nous nous réjouissons des progrès accomplis dans l'Initiative de libéralisation volontaire et rapide par secteur, qui vise neuf secteurs. Nous avons demandé aux ministres des économies participantes de mettre en œuvre l'entente conclue en ce qui concerne ces secteurs et de poursuivre leurs travaux sur les six secteurs restants, ce qui démontre notre attachement au processus de libéralisation en pleine crise financière régionale.